

BORDEREAU DE COTISATION

Prestataires de Services

2023



Cotisation calculée sur l'effectif total de l'entreprise y compris l'équipe dirigeante au 31 Décembre 2022.

EFFECTIF GLOBAL	COTISATION 2023
0 à 1	500 €
2 à 5	950 €
6 à 10	1 500 €
11 à 20	2 500 €
21 à 50	4 000 €
51 à 100	5 500 €
101 à 300	8 000 €
301 à 600	14 500 €
601 à 1 000	17 000 €
1 001 à 2 000	18 500 €
+ 2 000	22 000 €

- 1. EFFECTIF TOTAL DE L'ENTREPRISE Y COMPRIS L'ÉQUIPE DIRIGEANTE AU 31 DÉCEMBRE 2022 : _____

SOIT MONTANT DE LA COTISATION 2023 = _____ €

- 2. PARTICIPATION « PUBLICATION DE VOS AGENCES SUR SITE INTERNET CS3D (AUTRE QUE VOTRE SIÈGE) »

De la première à la troisième agence : 110 €/agence – soit 110 € x _____ = _____ €

De la quatrième à la dixième agence : 90 €/agence – soit 90 € x _____ = _____ €

A partir de la onzième agence : 55 €/agence – soit 55 € x _____ = _____ €

SOIT TOTAL « PUBLICATION AGENCES SUR SITE INTERNET CS3D » = _____ €

MERCI D'INDIQUER L'ADRESSE DE VOS AGENCES EN ANNEXE

- REGLEMENT COTISATION ANNUELLE 2023 : _____ €

Nom de la société : _____

Nom du signataire : _____ Date : _____

Signature :

Que vous réglez par :

Chèque joint (ordre : CS3D)

Virement bancaire (Merci de préciser le motif de votre virement et le nom de votre société, sur le libellé du virement)